

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## BANOL®

Version 4.0 / CDN  
102000000806

1/11

Date de révision: 01/10/2020  
Date d'impression: 01/12/2020

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

**Nom commercial** BANOL®  
**Code du produit (UVP)** 05933765  
**Numéro de la FDS** 102000000806  
**No. d'Enregistrement PCP** 29156

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Fongicide  
**Restrictions d'utilisation** Voir l'étiquette pour les restrictions.

#### Information sur le fournisseur

**Fournisseur** Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada  
**Service responsable** E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours)** 1-800-334-7577  
**Numéro de téléphone pour des informations sur le produit** 1-888-283-6847

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1  
Toxicité aiguë(Oral(e)): Catégorie 4

#### Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



**Mention d'avertissement:** Attention

**Mentions de danger**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## BANOL®

Version 4.0 / CDN  
102000000806

2/11

Date de révision: 01/10/2020  
Date d'impression: 01/12/2020

Peut provoquer une allergie cutanée.  
Nocif en cas d'ingestion.

### Conseils de prudence

Éviter de respirer brouillards/ aérosols.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Porter des gants de protection.  
Laver soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/au savon.  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
Rincer la bouche.  
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.  
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Propamocarbe chlorhydrate	25606-41-1	66.5

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**BANOL®**

Version 4.0 / CDN  
10200000806

3/11

Date de révision: 01/10/2020  
Date d'impression: 01/12/2020

**Ingestion** Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

## Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Les symptômes suivants peuvent apparaître :, Léthargie, Ataxie, Spasme

## Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Risques** Bien qu'étant un carbamate, ce produit n'est PAS un inhibiteur de cholinestérase.

**Traitement** Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique. Contre-indication : atropine.

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

**Appropriés** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

**Inappropriés** Jet d'eau à grand débit

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux., En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :, Oxyde de carbone (CO), Acide chlorhydrique (HCl), Oxydes d'azote (NOx)

### Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers des pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

**Information supplémentaire** Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

**Point d'éclair** > 100 °C  
Pas de point d'éclair mesuré - Détermination conduite jusqu'à la température d'ébullition.

**Température d'auto-inflammabilité** Donnée non disponible

**Limite d'explosivité, inférieure** Donnée non disponible

**Limite d'explosivité, supérieure** Donnée non disponible

**Explosivité** Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**BANOL®**

Version 4.0 / CDN  
10200000806

4/11

Date de révision: 01/10/2020  
Date d'impression: 01/12/2020

---

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Le sol possiblement contaminé doit être enlevé et éliminé.

**Conseils supplémentaires** Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

**Référence à d'autres rubriques** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

---

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

**Mesures d'hygiène** Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.  
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**BANOL®**

Version 4.0 / CDN  
10200000806

5/11

Date de révision: 01/10/2020  
Date d'impression: 01/12/2020

**Précautions pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Propamocarbe chlorhydrate	25606-41-1	1.1 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

#### Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

#### Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques (laminé avec une couche étanche, caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile, Viton)

#### Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

#### Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.  
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	incolore à jaune clair
Etat physique	Liquide
Odeur	légèrement perceptible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	2.0 - 4.0 (100 %) (23 °C)
Viscosité, cinématique	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## BANOL®

Version 4.0 / CDN  
10200000806

6/11

Date de révision: 01/10/2020  
Date d'impression: 01/12/2020

---

<b>Densité</b>	env. 1.09 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	env. 100 °C / 212 °F
<b>Point de fusion / congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	complètement miscible
<b>Energie minimale d'inflammation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)</b>	Donnée non disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	34.23 mPa.s (20 °C)
<b>Inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C Pas de point d'éclair mesuré - Détermination conduite jusqu'à la température d'ébullition.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Non applicable
<b>Taille des particules</b>	Donnée non disponible
<b>Autres informations</b>	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

---

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

**Décomposition thermique** Non applicable

**Stabilité chimique** Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**Possibilité de réactions dangereuses** Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## BANOL®

Version 4.0 / CDN  
10200000806

7/11

Date de révision: 01/10/2020  
Date d'impression: 01/12/2020

---

<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>Matières incompatibles</b>	Donnée non disponible
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

---

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Voies d'exposition</b>	Contact avec les yeux, Absorption par la peau, Ingestion, Inhalation
<b>Effets immédiats</b>	
<b>Œil</b>	Peut provoquer une irritation des yeux.
<b>Peau</b>	Nocif en cas d'absorption par la peau. Un contact prolongé ou répété fréquemment de la peau peut provoquer des réactions allergiques chez quelques personnes.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.

### Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	DL50 (mâle Rat) 2,900 mg/kg DL50 (femelle Rat) 2,000 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	CL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 7.9 mg/l Durée d'exposition: 4 h Déterminé en forme d'aérosol liquide.
<b>Toxicité cutanée aiguë</b>	DL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 3,000 mg/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	irritation légère (Lapin)
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Irritation légère des yeux. (Lapin)
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peau: Sensibilisant (Souris) OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL)

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Propamocarbe chlorhydrate : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Propamocarbe chlorhydrate : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

### Evaluation de la mutagénèse

Propamocarbe chlorhydrate : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagénèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## BANOL®

Version 4.0 / CDN  
102000000806

8/11

Date de révision: 01/10/2020  
Date d'impression: 01/12/2020

Propamocarbe chlorhydrate : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### ACGIH

Aucun(e).

### NTP

Aucun(e).

### IARC

Aucun(e).

### OSHA

Aucun(e).

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Propamocarbe chlorhydrate : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Propamocarbe chlorhydrate : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Propamocarbe chlorhydrate sont liés à la toxicité maternelle.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

---

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité pour les poissons</b>	CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)) > 92 mg/l Essai en statique; Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique propamocarbe chlorhydrate.
<b>Toxicité chronique pour les poissons</b>	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) NOEC: > 100 mg/l Durée d'exposition: 21 jr
<b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) > 106 mg/l Essai en statique; Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique propamocarbe chlorhydrate.
<b>Toxicité des plantes</b>	CI50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) > 85 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## BANOL®

Version 4.0 / CDN  
10200000806

9/11

Date de révision: 01/10/2020  
Date d'impression: 01/12/2020

---

<b>aquatiques</b>	Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique propamocarbe chlorhydrate.
<b>Biodégradabilité</b>	Propamocarbe chlorhydrate: rapidement biodégradable
<b>Koc</b>	Propamocarbe chlorhydrate: Koc: 719
<b>Bioaccumulation</b>	Propamocarbe chlorhydrate: Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Propamocarbe chlorhydrate: Légèrement mobile dans le sol
<b>Information écologique supplémentaire</b>	Pas d'autre effet à signaler.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la propagation hors des zones traitées. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

---

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

<b>Produit</b>	Ne pas contaminer des eaux, des aliments ou des fourrages par l'élimination. Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux. Suivre les instructions sur l'étiquette du récipient pour l'élimination des déchets générés lors de l'usage selon les prescriptions.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser des récipients vides. Récipients à rincer 3 fois. Perforer le récipient pour éviter la réutilisation. Éliminer les containers vides dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou, si autorisé par des états/provinces et autorités locales, par combustion. En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée. Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

---

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cet article n'est pas classé comme matière dangereuse au sens des réglementations pour le transport national et international.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**BANOL®**

Version 4.0 / CDN  
10200000806

10/11

Date de révision: 01/10/2020  
Date d'impression: 01/12/2020

---

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**No. d'Enregistrement PCP** 29156

### ARLA Information:

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:

**Mention d'avertissement:** Danger!

**Mentions de danger:** Conserver hors de portée des enfants.  
Danger pour l'homme et l'animal domestique.  
Corrosif(ve)  
Provoque des lésions oculaires.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau.  
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec les vêtements.  
Éviter le contact avec la peau.  
Éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation.  
Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

---

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

### Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**BANOL®**

Version 4.0 / CDN  
10200000806

11/11

Date de révision: 01/10/2020  
Date d'impression: 01/12/2020

IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation mondiale de la Santé
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies

**NFPA 704 (National Fire Protection Association) :**

Santé - 1      Inflammabilité - 1      Instabilité - 0      Autre - aucun(e)

**HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)**

Santé - 1      Inflammabilité - 1      Danger Physique - 0      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

**Objet de la révision:** Sections de la FDS mises-à-jour : Section 15: Informations réglementaires. Mise à jour rédactionnelle.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

**Date de révision:** 01/10/2020

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.